



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)

3-7 octobre 2021

Sommet des dirigeants mondiaux : Dialogue sur les inégalités – La crise de la COVID-19 change-t-elle vraiment la donne ?

Quinzième session de la Conférence

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Ce dialogue portait sur les inégalités et sur la question de savoir si la pandémie de coronavirus (COVID-19) a entraîné des changements d'orientation, afin de construire des économies résilientes pour un monde de prospérité partagée.
2. Les personnalités ci-après y ont participé : la Première Ministre de la Barbade ; la Secrétaire générale de la Communauté des Caraïbes ; le Président de la Banque européenne d'investissement ; la Directrice générale d'Oxfam International ; la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED ; et la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
3. Au cours du dialogue, plusieurs intervenants ont souligné que la pandémie avait exacerbé les inégalités qui prévalent dans le monde. Quelques-uns ont noté que la fracture numérique s'était élargie, et un intervenant a souligné que la pandémie avait touché de manière disproportionnée certains groupes de personnes, d'où la nécessité d'une approche fondée sur les droits de l'homme afin de mettre en œuvre des politiques ciblées face à ces effets différenciés. Quelques intervenants ont évoqué les difficultés, notamment le problème aigu de l'insécurité alimentaire, que connaissent les petits États insulaires en développement, dont l'économie s'est contractée pendant la pandémie à un rythme environ trois fois supérieur au taux mondial.
4. Selon des estimations de la CNUCED, citées par un intervenant, 120 millions de personnes dans le monde sont retombées sous le seuil de pauvreté ; les investissements ont commencé à se redresser, mais plus de 80 % de la valeur des investissements de reprise se trouvent dans les pays développés et ne sont pas destinés au développement durable ou à l'adaptation aux changements climatiques. Quelques participants ont fait état de l'asymétrie des ressources disponibles pour la relance, les pays les moins avancés mobilisant 2,6 % du produit intérieur brut sous la forme d'un soutien budgétaire direct et indirect, contre 15,8 % dans les pays développés.
5. Bon nombre d'intervenants ont souligné qu'il fallait repenser de fond en comble l'architecture financière internationale et améliorer les dispositifs et les instruments d'allègement de la dette pour donner aux pays en développement et aux pays les moins avancés une marge de manœuvre budgétaire leur permettant d'adopter des mesures anticycliques. De nombreux autres participants ont estimé qu'une réduction importante et générale de l'endettement était nécessaire pour tous les pays en développement, y compris les États à revenu élevé et intermédiaire vulnérables, afin d'alléger les pressions liées au service de la dette, et que l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt



devrait être prolongée au-delà de 2021. Quelques intervenants ont souligné qu'il était indispensable de mesurer le développement d'une façon plus appropriée et de déterminer les modalités d'accès à un financement à des conditions de faveur. Un intervenant a insisté sur la nécessité de rendre opérationnel un indice de vulnérabilité multidimensionnel et, à cette fin, d'intensifier la collaboration entre l'ONU et les institutions régionales concernées.

6. Plusieurs intervenants ont constaté que l'accès aux vaccins restait très inégal. Quelques-uns ont mis l'accent sur la nécessité d'opérer des transferts de technologie et de supprimer les obstacles au commerce des produits essentiels, y compris par une renonciation aux droits de propriété intellectuelle dans le cas des vaccins. Un intervenant a déclaré que les vaccins devraient être un bien public mondial et qu'il faudrait soutenir un plan de vaccination mondial. Un autre a insisté sur la nécessité d'une autorité morale et stratégique mondiale et d'une action collective, les politiques d'autoprotection n'étant d'aucun secours à plus long terme.

7. En outre, plusieurs intervenants ont déclaré que les femmes et les filles avaient été frappées de manière disproportionnée par la pandémie. Un intervenant a fait valoir que les femmes devraient être associées à la conception des politiques et à la mise en œuvre des plans de relance au niveau national, et un autre a déclaré qu'il fallait un plan de relance tenant compte des questions de genre. Un intervenant a souligné qu'il était indispensable de mettre en place des soins de santé, une éducation et une protection sociale universels pour lutter contre les inégalités économiques, sociales et liées au genre, et a plaidé pour un taux d'imposition des sociétés de 25 % au minimum. Un autre intervenant a insisté sur la nécessité de soutenir les entreprises, d'offrir des conditions de travail décentes dans des chaînes de valeur plus redistributives et de renforcer les marchés régionaux tels que la Zone de libre-échange continentale africaine.

8. Pour un intervenant, la réponse aux crises actuelles devrait témoigner de la force des liens multilatéraux, et il a mis l'accent sur la volonté de la Banque européenne d'investissement de soutenir l'adaptation aux changements climatiques, l'innovation et le développement, car ces trois éléments devaient être indissociables dans les démarches visant à promouvoir la transition vers un système économique durable.

9. Pour remédier aux facteurs de vulnérabilité climatique, un intervenant a plaidé en faveur d'impôts sur la fortune et d'objectifs « zéro émission », de l'abandon progressif des combustibles fossiles et d'investissements dans des secteurs à faible émission de carbone, et un autre a déclaré que les gouvernements devaient honorer les engagements pris en matière de réduction des émissions et de limitation du réchauffement de la planète. De nombreux intervenants ont souligné que les petits États insulaires en développement avaient été marginalisés ; les capacités techniques, financières et institutionnelles permettant de s'adapter aux changements climatiques devaient être renforcées. Pour finir, des intervenants ont préconisé un soutien accru et un accès simplifié aux fonds pour le climat.
